



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-1441 – GLOTRON 70 WG
dossier lié n° 2007-2170-S

Maisons-Alfort, le 25 novembre 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique générique
GLOTRON 70 WG**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par UNITED PHOSPHORUS Ltd., relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation GLOTRON 70 WG détenue par GLOBACHEM NV.

Considérant l'attestation de transfert fournie par GLOBACHEM NV ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché de la préparation GLOTRON 70 WG, n° 2090025, est en cours de validité ;

Considérant les attestations de fourniture et d'approvisionnement entre GLOBACHEM NV et UNITED PHOSPHORUS Ltd ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-2170-S du 12 mars 2009 relatif à la demande de mise sur le marché de la préparation phytopharmaceutique générique GLOTRON 70 WG ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation GLOTRON 70 WG, présentée par UNITED PHOSPHORUS Ltd.

Marc MORTUREUX